

Offre d'emploi
TECHNICIEN.NE.S
**FLORE EXOTIQUE ENVAHISSANTE DANS LE MARAIS
AUDOMAROIS**

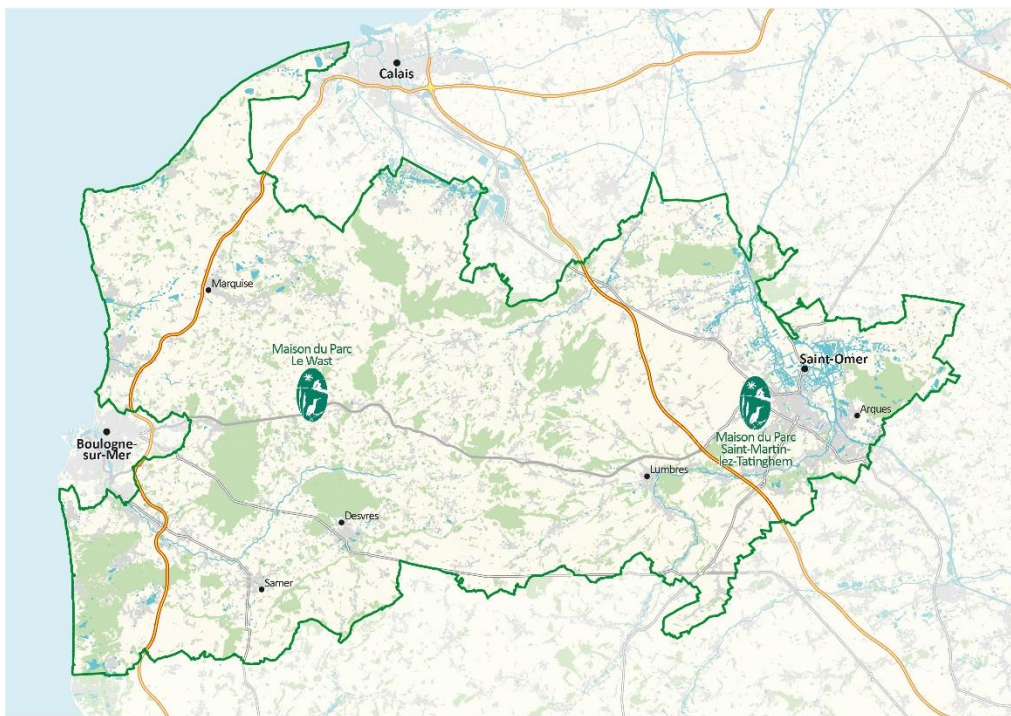


1/ Présentation de la structure d'accueil

Vous souhaitez intégrer une équipe engagée, solidaire et conviviale ? Exercer un métier dans le domaine de la transition écologique ? Donner du sens à votre quotidien ? Vous investir sur un territoire remarquable reconnu au niveau national et international ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale recherche 2 technicien.ne.s pour le suivi de la flore exotique envahissante dans le marais Audomarois.

Entre les villes de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le Parc naturel régional est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de ses patrimoines et de ses paysages. Il ambitionne de faire l'équilibre entre la préservation/valorisation du cadre de vie et développement des activités. Situé en Hauts-de-France, le Parc naturel régional est composé de 154 communes à cheval sur deux départements (Pas-de-Calais et Nord) et de 10 intercommunalités. Il est géré par un Syndicat mixte composé de collectivités locales adhérentes. Il emploie une soixantaine d'agents.



2/ Zoom sur la mission Marais Audomarois

Le marais Audomarois est un territoire complexe de 3 726 hectares parcouru de 700 kilomètres de canaux et composé de 13 200 parcelles appartenant à près de 4 000 propriétaires. Il est labélisé « zone humide de valeur internationale » par la convention de Ramsar depuis 2008 et est à l'origine de la désignation de la Réserve de biosphère de l'UNESCO en 2013. D'un point de vue biologique, le marais Audomarois est riche de plus de 2600 espèces de fonges, végétales et animales recensées parmi lesquelles 487 espèces de plantes dont 98 espèces de valeur patrimoniale à l'échelle régionale (41 menacées et 29 espèces protégées dont 2 plantes protégées nationalement), de plus de 260 espèces d'oiseaux, de 29 espèces de poissons... Il est également le seul et dernier marais cultivé de France.

La Jussie rampante (*Ludwigia peploides*) et le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) sont présents dans le marais depuis plusieurs années. Jusqu'à 2023 ces deux espèces exotiques envahissantes étaient localisées grâce à l'intervention du Parc et de ses partenaires pour les réguler. Si en 2024 et 2025, le Myriophylle a quasiment disparu, la Jussie rampante s'est dispersée dans d'autres secteurs du marais, peut être sous l'effet des inondations. Les nouvelles stations découvertes en 2024 et 2025 ont été supprimées mais il convient de maintenir une pression sur cette espèce pour éviter qu'elle ne s'étende à nouveau.

3/ Vos missions

Les 2 techniciens recrutés intégreront la mission marais et seront encadrés par le chargé de mission et le technicien marais audomarois. Ils seront en charge :

- De la prospection de l'ensemble du réseau de wateringues et de watergangs afin de détecter la présence de ces deux espèces exotiques envahissantes. Les agents organiseront également les actions de régulation sur les stations déjà suivies et sur celles découvertes et aux travaux de confinement d'éventuelles nouvelles stations.

Activités

- > Recense et prend contact avec les propriétaires ;
- > Prend contact avec les partenaires ;
- > Réalise les prospections en bateau, en canoé, à pied, et éventuellement par drone en vue de détecter d'éventuelles stations de jussie et de myriophylle et note aussi la présence des autres espèces exotiques envahissantes ;
- > Organise / participe à la réalisation des chantiers de gestion de jussie et de myriophylle selon les découvertes ;
- > Participe aux chantiers de confinement des éventuelles nouvelles stations
- > Rend compte des observations et des interventions en renseignant les bases de données cartographiques
- > Rédige un bilan de ses activités à la fin de sa mission
- > Participe aux réunions (COTECH-COPIL) sur les espèces exotiques envahissantes et présente les résultats de ses suivis aux partenaires
- > Participe plus largement aux activités de la mission marais et du PNR au quotidien

4/ Compétences et centres d'intérêt attendus

• **Expérience et formation initiale :**

Titulaire d'un bac + 2 à bac + 3 en écologie et environnement.

• **Connaissances et centre d'intérêt :**

Un goût prononcé pour le travail de terrain, la gestion écologique, les bases de données et les suivis naturalistes est indispensable.

Connaissances naturalistes de base (en particulier en flore exotique envahissante) et le maniement d'outils de gestion (tronçonneuse, débroussailleuse...)

Permis rivière serait un plus
Maîtrise du pilotage de drone serait un plus
Connaissances des logiciels Excel, QGis, Qfield

- **Qualités**

Autonomie, rigueur, esprit d'initiative et force de proposition

Sens du relationnel et de l'écoute

Condition physique, bricoleur

5/ Statuts et conditions particulières

Recrutement sur deux emplois de technicien principal de 2^{ème} classe

Contrats de 6 mois : à partir de début mai pour le premier CDD et début juillet pour le second

> Durée hebdomadaire du travail : 40 heures (avec RTT)

> Rémunération statutaire + régime indemnitaire

> Tickets restaurant

Posséder le permis B et disposer d'un véhicule

Mise à disposition d'un véhicule de service.

Travail possible le week-end et en soirée.

6/ Lieu de travail

Maison du Parc, Saint-Martin-lez-Tatinghem

36 avenue du Maréchal Joffre, 62500 Saint-Martin-Lez-Tatinghem.

7/ Date de prise de fonction

1^{er} mai et 1^{er} juillet 2026

8/ Informations sur les conditions d'emploi

rh@parc-opale.fr

03 21 87 90 94

9/ Informations sur le poste

Mathieu Lorthiois : mlorthiois@parc-opale.fr 03 21 11 07 27

10/ Coordonnées pour postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le **10 mars 2026**.

Indiquer « Technicien flore exotique envahissante dans le marais audomarois »

Par courrier :

Madame la Présidente

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

BP 22, 62142 Le Wast

Ou par mail :

rh@parc-opale.fr